



Monsieur Charles LABOURE  
Président de la Communauté de Communes  
du Pays d'Urfé  
42430 SAINT JUST EN CHEVALET  
à  
Mesdames, Messieurs  
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,  
Le vendredi 23 janvier 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 29 janvier 2026 à 20h  
**Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé**  
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

### **ORDRE DU JOUR :**

#### Séance publique :

-Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025 ;  
-Ateliers partagés / Projet LIVET / Protocole d'accord ;  
-Destination Grand Air / Mise en place des aménagements ;  
-Plan Climat Air-Énergie Territorial / Actions 2026 :

- Projet de boucle d'énergie ACC / création d'une association ;
- Avancement des audits énergétiques ;
- Sobriété énergétique des bâtiments publics ;
- Renouvellement du cadastre solaire ;
- Diagnostic mobilité ;

-Modalités d'intervention du SIEL TE ;  
-Modification des statuts de Roannaise de l'eau ;  
-Exonération de TEOM pour les professionnels faisant appel à un prestataire privé ;  
-Contrat local de santé / Participation au programme d'actions ;  
-Plan de Gestion / Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine ;

#### Séance de travail :

-Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur,  
l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,  
Charles LABOURE

